

Communiqué de presse

Le 09 mai 2022, à Bourges

L'IFAS/IFA de Bourges organise des portes ouvertes

Le 12 mai 2022, de 16h30 à 19h30, l'Institut de Formation d'Aide-Soignant.e et d'Ambulancier.e (IFAS/IFA) de Bourges organise des portes ouvertes pour découvrir la formation d'aide-soignant.e par la VAE hybride, et la formation d'ambulancier.e.



Echanges avec les professionnel.le.s de l'IFAS-IFA à l'occasion des Portes Ouvertes organisées en février 2022

La formation VAE aide-soignant hybride : permettre à de nouveaux professionnels d'intégrer le marché de l'emploi

Depuis 2020, la formation VAE aide-soignant hybride permet à des stagiaires, qui ont obligatoirement une expérience d'au moins 1607 heures au sein d'une structure sanitaire et sociale dans le domaine des soins de confort et d'hygiène ainsi qu'un parcours permettant de prétendre à la VAE, d'obtenir un diplôme d'aide-soignant.e grâce à une formation de 27 semaines (dont 10 sont dédiées aux stages). La VAE permet d'obtenir un diplôme correspondant à son expérience professionnelle. Les compétences acquises au fil des années sont ainsi valorisées au même titre que si elles avaient été acquises par une formation équivalente.

Le dispositif VAE aide-soignant.e hybride s'inscrit dans le cadre du Pacte Régional d'investissement dans les compétences. Il a été mis en place pour permettre non seulement à des personnes qui ont de l'expérience d'obtenir une qualification pour intégrer le marché de l'emploi, mais également pour permettre aux établissements de santé et structures médicosociales du département de recruter de nouveaux professionnels.

« Notre objectif est de permettre à des personnes qui ont une appétence pour le soin, et une expérience dans le domaine, d'obtenir un diplôme pour faire reconnaître leurs compétences. Devenir aide-soignant.e, c'est aussi une garantie de trouver rapidement un poste dans le département. De plus, les possibilités d'exercice sont variées. »

Isabelle Auger, directrice de l'IFAS de Bourges et chargée de la coordination des instituts de formation paramédicale du GHT du Cher.

Concernant la prise en charge financière, les stagiaires sont rémunérés en fonction de leur situation, par le Conseil Régional pour les stagiaires en fin de droit, ou la continuité des droits pour les allocataires de l'allocation chômage d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE).

Pour en savoir plus, 3 réunions d'informations collectives sont organisées avec notre partenaire, le CIBC Centre Val de Loire, les 18 mai, 31 mai et 01 juin 2022. Pour tout renseignement et/ou inscription aux réunions d'information : 02.48.65.46.83 ; contact@cibc18.fr et/ou yae@cibc18.fr

La nouvelle formation d'ambulancier.e

En 2021, l'IFAS de Bourges a reçu l'agrément pour former des ambulancier.e.s. La première promotion terminera sa formation en juin 2022. La journée portes ouvertes du 12 mai 2022 sera l'occasion de découvrir ce parcours qui intègre une préparation à l'entrée en formation de 13 semaines (dont la formation auxiliaire ambulancier) couplé à la formation au Diplôme d'Etat d'Ambulancier.

« Il est important de proposer cette formation car le secteur recrute et nous sommes le seul IFA du département. »

Isabelle Auger, directrice de l'IFAS de Bourges et chargée de la coordination des instituts de formation paramédicale du GHT du Cher.

Des séances d'informations collectives sont prévues en partenariat avec l'ASSOFAC les 15 et 16 septembre 2022. Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

- L'IFAS: 02.48.68.45.20 / <u>ecoleas@ch-bourges.fr</u>
- L'ASSOFAC au 02.57.48.03.17 / cf36@assofac.org

S'inscrire à la sélection aide-soignant.e

En parallèle, pour la formation initiale d'aide-soignant.e, les inscriptions au concours d'entrée sont ouvertes. Les candidat.e.s peuvent retrouver le dossier d'inscription sur le site Internet du Centre Hospitalier Jacques Cœur (https://bit.ly/IFAS-du-Cher) et ont jusqu'au 10 juin 2022 pour le renvoyer.